



DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-neuf septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Sumène-Artense, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Saint-Pierre, sous la présidence de Monsieur Marc MAISONNEUVE, Président de la Communauté de communes Sumène-Artense.

Etaient présents : Stéphane BRIANT (Antignac), Marc MAISONNEUVE (Bassignac), Alain VERGNE (Beaulieu), Jean-Pierre GALEYRAND, Patrick BORNET (Champagnac), Martine MONCOURIER, Thierry FONTY (Champs sur Tarentaine-Marchal), Philippe DELCHET (La Monselie), Pascal LORENZO, Philippe VIALLEIX, Gustave GOUVEIA (Lanobre), Jean-Michel HOJAK (Le Monteil), Christophe MORANGE (Madic), Éric MOULIER, Catherine BARRIER (Saignes), Alain COUDERT (Saint-Pierre), Françoise GILLES (Sauvat), Fabrice MEUNIER, Arnaud MOREAU (Vebret), Marie-Pierre BABUT (Veyrières), Alain DELAGE, Clothilde JUILLARD, Céline BOSSARD, Marie-Ange FLEURET-BRANDAO (Ydes).

Ont donné pouvoir : Maryse MAZEIRAT (Champagnac) à Jean-Pierre GALEYRAND (Champagnac), Brigitte CLAUDEL (Lanobre) à Philippe VIALLEIX (Lanobre), Joëlle NOËL (Trémouille) à Éric MOULIER (Saignes), René BERGEAUD (Ydes) à Alain DELAGE (Ydes).

Secrétaire de séance : Alain COUDERT

Nombre de membres afférents au Conseil Communautaire : 34 / Nombre de membres présents : 25

Nombre de votants : 29

Date de la convocation : 23 septembre 2022

20220929014DE

PROGRAMMATION CULTURELLE 2022 - 2023

La commission culture a émis un avis positif sur la saison culturelle 2022-2023.

L'accessibilité, la pluridisciplinarité et l'éclectisme sont les maîtres mots de cette saison culturelle. Elle propose ainsi tous types de disciplines artistiques dans différentes communes du territoire. C'est une programmation culturelle ambitieuse, de proximité accessible au plus grand nombre et en particulier au jeune public. Le partenariat entre les mairies, les associations et la Communauté de communes est l'un des points clés de la réussite et du succès de cette programmation. Afin de répondre à cet objectif la commission culture a souhaité relancer les conventions d'accueil avec les communes.

- **« Les Petits Touts », compagnie Blablproductions, cirque d'objets et autres installations fragiles.**

Samedi 15 octobre, 16h, centre socioculturel de Saignes :

Jeudi 13 octobre, 10h (séance scolaire maternelle-cp)

Vendredi 14 octobre, 10h (séance scolaire maternelle-cp)

Spectacle familial dès 4 ans

Durée : 40-45m

Accessible aux non francophones

- **Ciné-goûter « Le tigre qui s'invita pour le thé »**

Mercredi 26 octobre, 15h, cinéma d'Ydes

Durée 40mn

A partir de 3 ans

- **« Bien reprenons », Détachement International du Muerto Coco,**

Dimanche 27 novembre, 16h, salle des fêtes d'Antignac

Théâtre musical dès 10 ans.

Durée 60m

RF

Sous-préfecture de Mauriac

- **Bus spectacle La comédie de Clermont**

Raphaële Bouteiller « Le cycle de l'absurde » (cirque)

Samedi 17 décembre à 19h

015 241501955-20220929-20220930014DE-DE

Durée 1h30
Tout public dès 7 ans

- **« Ellipse », compagnie Contrepoint**

Dimanche 8 janvier, 16h centre socioculturel de Saignes

Danse/cirque : chorégraphie pour roue Cyr

Tout public à partir de 11 ans

1ere partie : Bulle chorégraphique, forme courte issue d'un stage avec des ados de Sumène Artense.

- **« Quand le cirque est venu », compagnie Les Involtes**

Marionnettes, pop-up, musique live.

Spectacle familial dès 7 ans

Vendredi 3 février, 20h30, salle des fêtes de Marchal

Dimanche 5 février, 16h, salle des fêtes du Monteil

Durée : 1h

- **Mozai et Vincent « je me réveille »**

Concert de chanson pop très jeune public

Centre socioculturel de Saignes, 9 février, 10h30, 16h30

Spectacle pour les 0-4 ans

Durée : 30mn

Prix Adami jeune public 2017

- **Hibernarock, samedi 11 février 2023, salle polyvalente Henri-Moins**

Tout public avec en première partie les élèves de l'école de musique du Hat Cantal

- **Compagnie Passe-Montagne « A la porte »**

Vendredi 31 mars, 10h, 14h, centre socioculturel d'Ydes (séances scolaires pour les CE1-CE2-CM1)

Théâtre dès 7ans

Durée : 1h

- **INTI Théâtre « Un silence ordinaire », théâtre documentaire**

Vendredi 31 mars 14h, 20h30, centre socioculturel de Saignes

- Séances scolaires 4èmes-3èmes à 14h

- Séance tout public à partir de 14 ans à 20h30

Coup de foudre de la presse aux rencontres de théâtre jeune public de Huy

- **Compagnie Tire pas la Nappe « L'Odysée »,**

Vendredi 28 avril, 10h, 14h, centre socioculturel d'Ydes séances scolaires pour les CM1-CM2- 6èmes et 5èmes

Samedi 29 avril, séance tout public, 20h30, centre socioculturel d'Ydes

Théâtre tout public dès 9 ans.

Durée : 55mn

- **« Sococoon » par Soco, espace sensoriel**

Vendredi 12 mai, 9h30, 11h, salle de Lanobre (au-dessus de la mairie)

De 0-3 ans - Espace sensoriel pour les tout petits

Il s'agit pour le Conseil communautaire :

- De valider la saison culturelle 2022-2023,

- De mandater Monsieur le Président à signer les contrats avec les compagnies concernés,

RF Sous-préfecture de Mauriac
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 04/10/2022 015-241501055-20220929-20220929014DE-DE

Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 29 voix POUR,

- Valide la saison culturelle 2022- 2023
- Mandate M. le Président pour signer les contrats avec les compagnies concernées.

Fait à CHAMPS SUR TARENTAINE - MARCHAL, le 29 septembre 2022

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Marc MAISONNEUVE

Délibération rendue exécutoire

Transmise à la Préfecture le 04/10/2022

Affichée ou notifiée le 04/10/2022

Document certifié conforme

Le Président, Marc MAISONNEUVE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.

RF Sous-préfecture de Mauriac
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 04/10/2022 015-241501055-20220929-20220929014DE-DE